



## ASSEMBLEE GENERALE du 09 MARS 2018

### RAPPORT MORAL du PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2017

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts de notre association.

#### **I - ACTIVITES DE L'ACEMIP EN 2017**

##### **1.1 - Rappel de la composition du Conseil d'administration**

Le Conseil d'Administration que votre assemblée a élu est composé de 19 membres, soit le maximum prévu par nos statuts :

Michel AZIMONT (31)	Edmond LEFRANÇOIS (46)
Isabelle BENTOLIA (31)	Robert LERAT (81)
François BOUDIN (31)	Christian MARTY (82)
Jean Louis DELJARRY(81)	Michel ROUX (31)
Marie Christine FAURE (31)	Michel SABLAYROLLES (31)
Didier GUICHARD (12)	Jean Luc SUTRA (09)
Jules HERIN (09)	Hervé TEYCHENE (31)
Michel JONES (31)	Jean Jacques VIDAL (31)
Christian LASSERRE (31)	Jean marie WILMART (46)
Jacques LEFEBVRE (12)	

##### **1.2 - Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration**

Dans un souci de simplification, toutes les réunions du conseil d'administration sont mixtes bureau-conseil étant donné que la plupart des administrateurs sont membres du bureau. Aucune distinction n'est plus faite entre réunions du conseil et réunions du bureau.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année, les 12 janvier, 09 mars, 28 avril, 14 juin, 21septembre, et 26 octobre.

Lors de la réunion du 28 avril 2017, le Bureau a été élu pour l'exercice 2017. Sa composition, est la suivante :

Président : Christian LASSERRE ;

Vice-présidents : Marie Christine FAURÉ, Michel ROUX ;

Délégués départementaux : Jules HERIN (ARIEGE) ; Jacques LEFEBVRE (AVEYRON) ; Michel JONES (HAUTE GARONNE) ; Edmond LEFRANÇOIS (LOT) ; Robert LERAT (TARN) ; Christian MARTY (TARN ET GARONNE)

Secrétaire : Michel JONES, secrétaire adjointe : Isabelle ZUILLI ;  
Trésorier : Jean Luc SUTRA ;

Pour compléter son organisation opérationnelle, le conseil a également désigné les responsables d'autres fonctions qui compètent celles prévues par nos statuts :

Commission Formation : Michel ROUX, Jacques LEFEBVRE, Didier GUICHARD, Robert LERAT, Jean Jacques VIDAL, Jean Marie WILMART ;

Visites de sites : François BOUDIN, Michel AZIMONT ;

Gestion du site internet : Marie Christine FAURE ;

Relations avec la CNCE : Hervé TEYCHENE ;

Pour l'animation du site internet, le conseil a réparti la responsabilité de la tenue et la mise à jour des différentes rubriques du site comme suit :

- « Qui sommes nous » : par Michel JONES avec les différents procès verbaux des réunions du CA et AG ;

- « Formations » : par Michel ROUX

- Visites et « Conseils aux CE » : François BOUDIN

- « Actualités » et calendrier général : Michel ROUX

- « Liens utiles » : Jean-Jacques VIDAL

François BOUDIN, Michel SABLAYROLLES et Hervé TEYCHENE sont tous trois Présidents d'honneur de notre association.

Contrairement à une pratique ancienne, les réunions du Conseil d'Administration se sont plus tenues au Tribunal Administratif de Toulouse en raison d'une décision du Président Christophe LAURENT résultant de la saturation des locaux du tribunal. Le conseil s'est organisé pour tenir ses réunions dorénavant à la Préfecture ou dans les salles mises à sa disposition par la mairie de Toulouse.

### 1.3 – Evolution des commissaires enquêteurs agréés et du nombre d'enquêtes

#### *Désignations des commissaires enquêteurs*

Le tableau suivant représente l'évolution des désignations de commissaires enquêteurs et de commissions d'enquêtes par le tribunal administratif.

Département	2017		2016		2015		2014		2013	
	total	dont comm.	total	dont comm.	total	dont comm.	total	dont comm.	total	dont comm.
Ariège	24	0	34	0	25	0	34	2	31	0
Aveyron	33	2	35	1	31	1	26	0	50	0
Haute Garonne	87	5	103	7	105	8	69	4	133	9
Lot	49	2	35	1	24	2	21	0	51	1
Tarn	40	2	47	1	40	2	47	2	61	2
Tarn et Garonne	33	1	29	2	37	2	20	0	52	0
	266	12	283	11	262	15	217	8	378	12

Pour mémoire, le nombre total de désignations a été de 687 en 2005. Depuis cette période, le nombre d'enquêtes publiques a fortement régressé. Cette baisse a été vertigineuse en 2014 (- 43%). Depuis le volume d'enquêtes est relativement stable mais à un niveau très inférieur à ce que nous avons connu dans le passé que nous ne retrouverons plus en raison principalement du relèvement des seuils pour les ICPE, de la généralisation en cours des enquêtes uniques et de l'arrivée des PLUi.

Le nombre d'enquêtes par commissaire enquêteur s'est situé à 1,2 en tenant compte des commissions d'enquête.

L'objectif de parvenir progressivement à un effectif de commissaires enquêteurs compatible avec la réalisation de 2 enquêtes par an semble être adopté par les commissions d'agrément.

### ***Effectif des commissaires enquêteurs***

Pour 2018, les commissions départementales présidées par les magistrats du Tribunal ont procédé à 35 radiations, et au recrutement de 4 nouveaux commissaires (Voir le rapport financier établi par le Trésorier). Le nombre de commissaires enquêteurs agréés en 2018 est descendu à 206 (235 en 2017).

## **1.4 - Les grandes lignes des activités**

### ***Les relations avec le Tribunal Administratif***

Nous avons eu plusieurs entretiens avec le président Laurent, le principal ayant porté sur le principe de « l'apparence ».

Le président Laurent attache une grande importance à ce principe dans la désignation des commissaires enquêteurs. L'approche en est que, non seulement le commissaire désigné pour une enquête doit n'avoir aucun intérêt, de près ou de loin, dans le projet ou plan considéré (impartialité, indépendance...) mais encore il doit être perçu comme tel par le public.

Deux cas réels montrent jusqu'où peut conduire un tel principe :

- un commissaire enquêteur ayant été membre d'une commission SCoT ne peut pas conduire par la suite une enquête sur l'une des communes membres ;
- un commissaire enquêteur ayant conduit une enquête dont le responsable de projet était EDF (13 ans plus tôt, en l'occurrence et dans un autre département) ne peut pas être désigné dans une enquête dont le porteur de projet est RTE.

Le premier cas notamment montre qu'une application aussi stricte peut conduire à interdire de nombreuses enquêtes à un commissaire enquêteur et ceci sera encore plus vrai dans le futur (généralisation des PLUi et des enquêtes uniques). Pour le second cas, nous avons fait observer au Président Laurent que même les crimes ont une prescription de 10 ans !

Le président Laurent a été sensible à notre argumentation. Il semble que plusieurs désignations postérieures ont montré que le principe avait été assoupli.

A la suite de notre intervention de 2016 auprès du président Laurent, Il se confirme que nos indemnités ont été améliorées. Rappelons que la condition de cette meilleure reconnaissance est un haut niveau d'exigence du rapport et surtout des conclusions de nos enquêtes.

### ***La formation des commissaires enquêteurs***

9 formations ont été dispensées en 2017 dont 2 par l'UNIVERSITE DE TOULOUSE, 4 par la DREAL et 3 par l'ACEMIP.

Le bilan des stages réalisés en 2016 est résumé dans les tableaux ci-dessous.

Les formations de l'Université de Toulouse et une formation de l'ACEMIP relative à la formation initiale, ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL.

Des commissaires enquêteurs expérimentés de l'ACEMIP ont participé à l'animation des 2 formations de l'Université de Toulouse pour les enrichir du côté pratique indispensable très apprécié par les stagiaires.

### UNIVERSITE DE TOULOUSE CAPITOLE

	Date	Nb de PARTICIPANTS
Le droit de l'enquête publique	14/03/2017	14
Le rapport d'enquête publique	23/03/2017	14
	<b>TOTAL</b>	<b>28</b>

### DREAL

	Date	Nb de PARTICIPANTS
Planification et urbanisme (1ère journée)	19/04/2017	74
Planification et urbanisme (1ère journée)	11/05/2017	74
Réforme du droit de l'environnement Les conclusions motivées TA	22/05/2017	136
Les enjeux énergétiques en Occitanie	22/11/2017	63
	<b>TOTAL</b>	<b>347</b>

### ACEMIP

	Date	Nb de PARTICIPANTS
La pratique de l'enquête publique	30/03/2017	15
Mise en œuvre de l'ordonnance du 03/08/2016	27/01/2017	128
Les objectifs de la planification en urbanisme Les PLUi	04/10/2017	145
	<b>TOTAL</b>	<b>288</b>

La DREAL a financé la formation sur la pratique de l'enquête publique dispensée aux nouveaux commissaires enquêteurs, pour un montant total de 1719 € et la formation sur les Objectifs de la planification en urbanisme et les PLUi à hauteur de 1000 euros.

La formation sur la pratique de l'enquête publique a été, comme les années passées, organisée et animée par Jacques LEFEBVRE et Didier GUICHARD, tous deux commissaires de l'AVEYRON.

La formation sur la réforme de l'enquête publique (ordonnance du 3/08/2016) a été organisée par Christian LASSERRE, et Michel SABLAYROLLES qui ont présenté les principaux chan-

gements induits par cette réforme et Michel JONES qui a animé une table ronde de porteurs de projets qui ont donné leur point de vue sur cette réforme.

La journée sur les objectifs de la planification en urbanisme (APUMP) et l'élaboration d'un PLUi par TOULOUSE METROPOLE a été organisée par Michel JONES et Michel ROUX avec la contribution de Christian BAYLE et Sabine NASCINGUERRA pour la présentation de cas concrets d'enquêtes publiques sur des PLUi.

L'organisation matérielle de ces journées est pilotée par notre commission formation présidée par Michel Roux.

Par ailleurs l'ACEMIP a été contactée pour assurer des formations destinées à des élus et des fonctionnaires intéressés par le rôle et l'organisation de l'enquête publique. En 2017 deux demandes de ce type ont été satisfaites :

- Une formation organisée par l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne : « Le Maire et l'enquête publique » dédoublée en deux demi journées (le 27/04 à Saint-Sauveur et le 10/10 à Beaufort) qui ont permis de sensibiliser une vingtaine d'élus à la mise en œuvre de l'enquête publique. Cette formation était assurée par Christian LASSERRE et Michel ROUX.
- Une formation organisée par le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Toulouse : « Connaissances élémentaires de l'enquête publique » d'une demi journée (30/11 à Toulouse) suivie par 16 « agents droits des sols » en poste dans les DDT, assurée par Michel ROUX.

On retiendra que ces rencontres sont très enrichissantes en raison du contact direct et des questions précises qu'elles suscitent. Elles permettent aussi de rectifier certaines idées reçues sur l'enquête publique, le rôle et la mission du commissaire enquêteur.

En complément de ces formations, l'ACEMIP a développé d'autres activités qui sont présentées, ci-après.

### ***Les visites de site***

En 2017, François BOUDIN et Michel AZIMONT ont organisé deux visites très enrichissantes :

#### Visite du chantier du parc des expositions de Toulouse, le 14 juin 2017.

Le chantier du Parc des Expositions de Toulouse (PEX) est situé sur les communes d'AUSONNE et de BEAUZELLE au nord-ouest de Toulouse, à une dizaine de kilomètres du Capitole et à proximité de l'aéroport de Blagnac.

26 commissaires enquêteurs, ont participé à cette visite. Ils ont été accueillis par la Directrice du site pour la société EUROPOLIA, qui assure la délégation de la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement pour le compte de Toulouse Métropole. La présentation du projet en salle a permis un échange avec la directrice qui a répondu aux questions nombreuses de nos collègues ; elle a été suivie par une visite des installations en bus.

Quelques chiffres montrent l'importance du projet et permettent d'apprécier l'évolution qui va en résulter par rapport à la situation actuelle.

Le projet est implanté sur une zone d'une superficie de 100 ha , la surface des bâtiments et installations annexes se répartit comme suit :

- Surfaces couvertes : 70000 m<sup>2</sup>.
- Surfaces d'exposition : 55000 m<sup>2</sup> dont un hall d'exposition de 40000 m<sup>2</sup> sur une longueur de plus de 500 m.
- Aire d'exposition extérieure : 25000 m<sup>2</sup>.
- Parcs de stationnement de 6000 places dans l'enceinte, dont 3000 en silo.

- Les voiries nouvelles créées représentent 4,2 Km.
- La desserte par transports en commun est prévue par prolongement de la ligne de tramway, TOULOUSE-BEAUZELLE de 700m.
- De futures zones d'activités seront implantées autour du parc sur 23 ha environ.

Les prévisions annuelles d'exploitation permettent d'apprécier l'impact du projet sur la vie économique de l'agglomération :

- 80 à 100 évènements par an environ, dont 50 salons commerciaux et de loisirs,
- 30 conventions ou congrès professionnels,
- 5 à 10 grands évènements,
- 1 foire commerciale internationale et 1 grand salon professionnel thématique,

Le nombre de visiteurs est estimé à 1 million par an, pour une activité qui se développera sur 230 jours.

Sur le plan financier, le coût total du projet est évalué à 311 M€ H.T., le financement étant réparti entre Toulouse Métropole, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne et TISSEO SMTC.

La valeur des retombées économiques locales est estimée à 220 M€/an.

En accord avec la directrice du site, une nouvelle visite est envisagée en fin de chantier, probablement en 2019, qui permettra d'apprécier l'étendue et la qualité de la réalisation du nouveau parc des expositions de Toulouse.

#### Visite du chantier de construction de la centrale hydroélectrique sur la commune de LAVAUR le 17 novembre 2017.

25 commissaires enquêteurs, ont participé à cette visite de la centrale hydroélectrique, d'une puissance de 2500 KW, dont la construction a été décidée, en 2001, par la Régie Municipale Energies Services Lavaur (ESL) pour accroître sa capacité de production. Elle est implantée sur le cours de la rivière AGOUT au lieu-dit FONTENAU.

La présentation en salle du projet par le directeur du chantier a été suivie par la visite commentée du chantier qui a permis d'apprécier les enjeux techniques, les impacts environnementaux et les difficultés administratives soulevés par l'élaboration du projet et la réalisation de celui-ci.

Après la visite du site, les participants se sont retrouvés dans un restaurant du centre ville pour un déjeuner auquel ont participé le directeur d'ESL et le directeur du chantier de construction. Après le repas, ces derniers ont présenté l'historique du projet et le déroulement des diverses phases d'études et de construction des installations. Les nombreuses difficultés qu'ils ont eu à régler, notamment sur le plan environnemental, expliquent la longueur des procédures d'autorisation avant le lancement de travaux, soit près de 15 ans.

Les commissaires enquêteurs ont pu poser de nombreuses questions et les réponses qui leur ont été apportées, ont bien mis en évidence ces difficultés liées aux procédures en rapport avec la protection de l'environnement.

#### Visite de l'entreprise de produits chimiques SEPPIC à CASTRES le 28 novembre 2017

La rencontre départementale du groupe Tarn de l'ACEMIP s'est tenue le 28 novembre 2017 sur l'espace économique du Causse de l'agglomération Castres Mazamet.

Au programme de cette journée, le matin était consacré à la vie de notre association et aux échanges d'expérience des 28 participants en présence du Président Christian LASSERRE.

La journée s'est poursuivie l'après midi par la visite de l'usine SEPPIC :

La SEPPIC, filiale du groupe AIR LIQUIDE, dispose de trois unités de production en Europe dont celle de CASTRES et d'une unité à Shanghai en Chine. Principalement dédiée aux domaines de la santé et de la beauté, l'entreprise tarnaise, classée SEVESO, emploie plus de 200 personnes et fabrique 600 produits. Organisés en pôles d'expertise près de 100 chercheurs du centre de Recherche et Développement travaillent principalement dans 3 domaines : adjuvants de vaccins, expédients pharmaceutiques et cosmétiques.

Les commissaires enquêteurs participants ont été particulièrement sensibles aux explications données sur les contraintes fortes liées à la sécurité et aux normes environnementales pour assurer au fil du temps le développement de l'entreprise sur un terrain de 8 hectares touché par le PPRI en bordure de la rivière Agout et situé au cœur d'un quartier d'habitation au sud de la ville de Castres.

Rappelons que ces visites sont l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de se retrouver dans une ambiance toujours empreinte de cordialité et de sympathie.

Pour 2017, la visite du chantier du futur parc des Expositions de Toulouse est d'ores et déjà programmée le 14 juin.

Une visite de l'abattoir « Les Fermiers Occitans » dans le Tarn est en cours de montage pour une date qui reste à déterminer.

### ***Les activités départementales***

Comme chaque année une ou plusieurs réunions d'échange se sont tenues au niveau de chacun de nos départements, à l'initiative de leurs délégués départementaux.

#### Ariège

Réunion de février 2017. La matinée a permis d'évoquer différents thèmes : l'évolution du nombre d'enquêtes en 2016, l'évolution de l'effectif agréé en 2017, le programme de formation 2017, les activités de l'ACEMIP. L'après midi Madame BARON de la DGIFP de FOIX a présenté l'organisation et l'utilisation du cadastre. 20 CE ont participé à cette journée.

#### Aveyron

Réunion du 30 mars 2017 dont le sujet principal était l'ordonnance d'août 2016 et la généralisation de la dématérialisation. 22 CE ont participé à cette réunion.

#### Haute Garonne

◆ 3 Réunions ont été organisées 19 janvier, 21 septembre et 13 décembre 2017. environ 25 à 30 CE ont participé à ces réunions qui abordent tous les sujets d'actualité et font le point des enquêtes en cours.

#### Lot

◆ Réunion du 06 avril 2017 à VERS sur la formation à la fonction de garant suivis par Jean Marie WILMART et Robert MARTEL et un rappel sur l'Ordonnance relative à la dématérialisation de l'enquête publique. 10 CE ont participé à cette réunion.

◆ Réunion des 02/11/2017 et 13/12/2017 ayant pour objet la préparation des 2 nouveaux CE candidats à l'entretien devant la commission d'agrément (3 anciens y ont également assisté).

Le département du Lot a connu un changement de délégué départemental fin 2017, Jean-Marie WILMART ayant pris la suite d'Edmond LEFRANÇOIS qui a démissionné de ses fonctions pour des raisons de santé.

#### TARN

◆ Réunion départementale du 28 novembre. Cette réunion à laquelle participaient 28 CE, s'est tenue sur l'espace économique régional du Causse de l'agglomération Castres-Mazamet. Après

de nombreux échanges, cette réunion a été l'occasion de permettre à Robert LERAT de transmettre le flambeau de délégué départemental à Jean Louis DELJARRY.

Après un déjeuner très convivial, la journée s'est poursuivie par une visite de l'entreprise de produits chimiques SEPPIC à Castres, proposée par nos collègues Robert LERAT et François GAZELLE (se reporter aux visites de sites, ci-avant).

### TARN et GARONNE

♦ Aucune réunion départementale n'a été organisée en 2017.

Le conseil d'administration adresse ses remerciements aux délégués départementaux et aux adhérents qui, en consacrant leur temps à la préparation et à l'organisation de ces réunions et visites, ont contribué à leur réussite.

### ***Les Commissions départementales chargées d'établir les listes d'aptitude***

Les effectifs des adhérents à l'ACEMIP et leur évolution entre 2012 et 2017 sont présentés en détail dans le rapport financier établi par notre Trésorier.

Les effectifs de l'ensemble des commissaires enquêteurs des 6 départements de Midi-Pyrénées relevant du Tribunal Administratif de Toulouse, résultent de la mise en œuvre des dispositions réglementaires portant sur le fonctionnement des commissions départementales, instituées par le décret du 4 octobre 2011. Depuis ce décret, l'agrément a une durée de validité de 4 ans au terme de laquelle les commissaires enquêteurs sont dans l'obligation de se présenter à nouveau devant la commission.

Les commissions départementales réunies fin 2017, ont agréé 4 nouveaux commissaires enquêteurs et n'ont pas renouvelé l'agrément de 35 inscrits, dont des commissaires enquêteurs qui n'ont pas représenté leur candidature. En 2018, le nombre d'agréés est de 206 contre 235 en 2017.

Pour ceux qui devront représenter leur candidature dans les années à venir, L'ACEMIP a élaboré en 2013 un dossier type de demande de réinscription sur les listes d'aptitude dont chacun peut s'inspirer sans avoir nécessairement à en suivre strictement la trame. Ce dossier type est disponible sur le site internet de l'association : <https://acemip.cnce.fr/>

Les délégués départementaux qui représentaient l'ACEMIP au sein de ces commissions, avec voix consultative, ont appelé l'attention sur la nécessité, pour les candidats à la réinscription de préparer soigneusement cette épreuve. Il se confirme, en effet, que les commissions sont plus exigeantes avec les candidats et que les entretiens portent sur des points plus en rapport avec la fonction de CE : motivation, suivi des formations, qualité des rapports réalisés, connaissance du Grenelle II, conception du rôle du CE,.....

On peut noter aussi que beaucoup des radiations résultent d'un certain découragement de la part de commissaires enquêteurs qui n'ont pas ou trop peu d'enquêtes. Ce constat rejoint le fait que le nombre d'enquêtes est très inférieur à ce qu'il faudrait pour permettre à chaque commissaire enquêteur de se voir confier 2 enquêtes par an.

### ***Evolution de l'enquête publique***

Le gouvernement veut simplifier, à titre expérimental, la procédure de participation du public à certains projets relatifs à l'eau et aux installations classées nécessaires à l'exercice d'une activité agricole (article 33 du projet de loi pour un État au service d'une société de confiance).

L'idée directrice est que si une concertation est organisée en amont avec la présence d'un garant indépendant, l'enquête publique pourrait être supprimée et remplacée par une simple mise à disposition du dossier sur internet.

Nous sommes d'accord sur le principe d'une véritable concertation amont (ce qui ne sera pas le cas réellement dans le projet de loi) qui permettrait une meilleure acceptabilité des projets et plans.



Par contre, nous considérons, que cette concertation renforcée n'ôte en rien son utilité démocratique à l'enquête publique qui ne saurait être remplacée, une fois le projet ou le plan abouti, par une simple mise à disposition sur internet.

La tentation de réduire voire de supprimer l'enquête publique, dont le rôle est nettement distinct et complémentaire, constituerait une régression à un moment où la qualité des enquêtes publiques (notamment par l'évolution de la loi et de la jurisprudence) a fortement progressé et apporte une valeur ajoutée reconnue.

La CNCE nous a demandé d'entreprendre une démarche de sensibilisation de nos grands élus ce que nous avons fait au cours des derniers mois.

Vous trouverez, ci-joint, l'argumentaire établi par la CNCE auquel nous avons ajouté le nôtre.

Nous ferons le point, en deuxième partie de l'Assemblée, sur ce projet de réforme qui pourrait annoncer la disparition à terme du principe de l'enquête publique.

## **II – LES PERSPECTIVES POUR 2018**

Nous proposons à l'Assemblée Générale de renouveler pour 2018 les objectifs fixés lors de l'assemblée générale de 2017 qui demeurent d'actualité et qui s'articulent autour de cinq axes majeurs :

- ouvrir l'association à son environnement extérieur pour améliorer son image et sa notoriété en développant des relations constructives avec les instances en charge des enquêtes publiques : le Tribunal Administratif, les services de l'Etat, les représentants des élus et les associations.

- poursuivre nos actions pour la meilleure formation, tant initiale que continue, des commissaires enquêteurs en participant à leur définition et à leur mise en œuvre, dans le souci d'améliorer sans cesse nos compétences.

- réunir les commissaires enquêteurs, principalement au niveau départemental, pour créer entre eux des échanges riches et amicaux.

- organiser des visites de sites et d'installations dans des domaines liés à l'enquête publique. A cette fin, il est fait appel aux adhérents qui, par leurs relations, pourraient proposer des visites d'installations susceptibles d'intéresser les commissaires enquêteurs.

- informer nos adhérents sur l'actualité de l'enquête publique à travers notre site internet et la revue de presse de la CNCE.

### **Le comité de pilotage « formation » s'est réuni le 19 janvier pour établir le programme 2018**

#### **Formation initiale :**

Compte tenu du faible effectif (4) de nouveaux commissaires enquêteurs agréés en 2018 sur la juridiction du TA de Toulouse, la DREAL a décidé, malgré notre désaccord, d'envoyer les commissaires concernés en formation initiale à Montpellier avec les 24 nouveaux de Languedoc Roussillon. Il a bien été acté qu'il s'agit là d'une formule exceptionnelle liée au trop faible effectif des nouveaux CE à former cette année en Midi Pyrénées.

Nous avons demandé à la DREAL de prendre en charge, au moins partiellement, les frais que ces nouveaux commissaires enquêteurs exposeront à l'occasion de cette formation. Nous n'avons pas eu de réponse dans l'immédiat.

Sur les 4 journées que comprend la formation initiale, 2 se tiendront à Montpellier et 2 à Toulouse :

Première journée : **Le droit de l'enquête publique**, à Montpellier-13 février 2018

Organisation CCE-LRV

Deuxième journée : **Le rapport d'enquête**, à Montpellier date (non fixée)

Organisation CCE-LRV

Troisième journée : **Initiation à l'urbanisme**, à Toulouse (date non fixée)

Organisation DREAL

Quatrième journée : **la pratique de l'enquête publique**, à Toulouse - vendredi 16 mars 2018 – Organisation ACEMIP sous maîtrise d'ouvrage DREAL

*A noter que pour ces 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> journée la participation à ces formations pourra être élargie à quelques CE agréés antérieurement qui souhaitent revoir ces fondamentaux dans la limite d'un plafond compatible avec le bon déroulement pédagogique de ces journées (maximum de 25 personnes)*

#### **Formation continue :**

Le programme de formation continue est ouvert à tous les commissaires enquêteurs, anciens et nouveaux. La finalisation de ce programme est à ce jour moins avancée. Sont en projet :

- **une formation sur les ICPE** (Installations classées pour l'environnement) cette formation sera organisée par la DREAL (Législation, Nomenclature, évolutions...) avec les contributions de commissaires enquêteurs pour la présentation de retours d'expériences sur des cas concrets Elle sera dédoublée à Toulouse et à Montpellier. Date à fixer en avril-mai
- **une journée sur la rédaction des rapports d'enquête** organisée à Toulouse par la DREAL, le TA et la participation de CE : Deux thèmes seraient abordés, la prise en compte des observations du public et la motivation des conclusions. Date à fixer fin mai
- **une journée sur la prise en compte de la dimension économique et financière des projets, plans et programmes** à monter par l'ACEMIP à Toulouse avec l'aide financière de la DREAL. Date à fixer en Octobre
- **une journée commune sur le dialogue environnemental.** (Midi Pyrénées + Languedoc Roussillon) Lieu à déterminer (entre Toulouse et Montpellier), organisation DREAL, retours d'expériences de CE envisagés. Date à fixer en Octobre

En conclusion, les actions conduites depuis plusieurs années par votre Conseil d'Administration ont contribué à donner à notre association une image plus attrayante auprès des commissaires enquêteurs, mais aussi une représentation renforcée et aujourd'hui bien reconnue par ses interlocuteurs institutionnels : juridiction administrative, services de l'Etat, Collectivités Territoriales et maîtres d'ouvrage privés.

Tout le travail accompli repose sur le travail bénévole des membres du conseil d'administration et l'appui ponctuel d'adhérents. Sans ces investissements personnels désintéressés, l'activité de notre association serait nulle.

**Or, il apparaît progressivement qu'une relève doit se constituer car les membres du conseil d'administration ne rajeunissent malheureusement pas et la pyramide des âges n'est pas des plus équilibrée. Il devient urgent qu'un renouvellement se mette en place avec des commissaires plus jeunes et ayant la volonté de prendre en mains les destinées de l'ACEMIP : présidence, commission formation, visites de sites....**

Aussi, faisons-nous appel à ceux d'entre vous qui souhaitent s'investir dans nos actions associatives. Vous pouvez nous apporter une aide précieuse grâce à votre expérience et vos compétences professionnelles qui constituent, par leur diversité, l'un des meilleurs atouts de l'ACEMIP. En retour, cet investissement bénévole constituera, pour celles et ceux d'entre vous qui y consacreront un peu de leur temps, une source indéniable d'enrichissement personnel.

Les membres de votre Conseil d'Administration soumettent à votre approbation les orientations prises et les actions menées en 2017, et vous demandent, pour 2018, de vous associer à cet effort commun dans l'intérêt de tous les commissaires enquêteurs de notre région.

Le Président  
Christian LASSERRE

